

13 / 16 OCTOBRE 2016 SÉMINAIRE

Hambourg

La ville est
une architecture

Permanences et singularités



A photograph of a modern multi-story building with a brick facade and glass balconies. The building is situated on a city street with trees and a parked car. The text 'Atelier #1' is overlaid on the image.

Atelier #1

L'espace public comme forme urbaine

Soline Nivet
Enseignante, critique en architecture



Restitution et point de vue de l'atelier #1

Après Porto l'année dernière, je vous remercie chaleureusement de m'avoir à nouveau invitée à partager les visites et les débats de votre séminaire annuel. À Hambourg, notre attention s'est cette année concentrée sur les espaces publics, tant dans leur forme que dans leurs relations aux espaces privés. Dans la plupart des opérations visitées ensemble, les limites de propriété n'étaient pas forcément lisibles et nous pouvions, physiquement, visuellement, « passer à travers » des espaces extérieurs résidentiels. Plus généralement, il nous a semblé que public et privé ne s'y opposaient pas et nous avons pu observer à plusieurs reprises des espaces d'usage collectif sous la responsabilité encadrée du public mais de la propriété du privé. Dès lors, nous nous sommes collectivement interrogés quant à la pertinence - ou non - de rabattre vers la France, celle de vos missions et des projets d'aménagement auxquels vous êtes confrontés, de tels exemples.

Bien sûr, il ne s'agissait pas de « comparer » ce que nous avons vu à Hambourg avec les situations dans lesquelles vous êtes amenés les uns et les autres à intervenir, notamment du point de vue des espaces publics. Plusieurs d'entre vous l'ont rappelé, l'eau est au fondement des espaces publics d'Hambourg, et le grand paysage, la géographie, l'organisation de la ville en balcon sur son port, la majesté des vues lointaines y rendent presque caduques les questions de dessin tant le jeu du « j'aime - j'aime pas » est rendu dérisoire par cette magistrale connexion du proche à la grande géographie. Ce qui ne vous a pas empêchés de porter attention à certains détails, au fait par exemple, qu'à Hambourg, il n'y ait pas d'enrobé. Les rues y sont pavées et les trottoirs dallés : pas de confusion possible entre le trottoir et la chaussée. En France, où ces surfaces sont le plus souvent indifférenciées, on se croit obligé de surajouter des équipements mobiliers pour distinguer les usages.

L'accueil d'HafenCity du point de vue de ses espaces publics fut parmi vous assez contrasté. Tandis que les uns saluaient le confort et la grande générosité de ses grandes cours ouvertes quasi systématiquement connectées au grand paysage, les autres déploraient l'absence de déclinaison des échelles, et que l'idée

d'offrir la grande vue à tout le monde se matérialise parfois dans une forme d'inconfort. À Barmbeck, vous étiez assez d'accord pour déplorer le manque de continuité entre les deux cœurs d'îlots résidentiels presque surdessinés et l'espace (peu investi, c'est le moins que l'on puisse dire) de la place centrale qui n'était au bout du compte que la pièce ôtée d'un découpage en lots-îlots finalement peu généreux et trop introvertis. À Jarrestadt, mais j'y reviendrai, nous avons tous été convaincus par la générosité de la déclinaison des espaces extérieurs, la subtile courbure des voies ; et le plein épanouissement (près d'un siècle plus tard) de son urbanisme végétal. Enfin, drôle d'épisode à Falkenried : tandis que notre guide levait le doigt pour nous faire remarquer les dernières architectures de Baumschlagler Eberlé, Bolles+Wilson ou LABFAC, vous traversiez la rue, intrigués par le tissu urbain en lanières et la visible appropriation des venelles adjacentes. À quelques mètres des loyers les plus élevés de la ville, les derniers vestiges (menacés par la pression foncière alentour) d'une typologie d'habitat populaire du tout début du vingtième siècle. Typiquement hambourgeoises, ces *terrassen* accolent dos à dos des petits immeubles linéaires écartés juste d'un courette, alternés de passages parfaitement calibrés et aujourd'hui collectivement appropriés. Dès lors qu'on s'intéresse aux espaces publics sait-on vraiment, de qui montre la lune ou regarde le doigt, qui est le sage qui est l'idiote ?

Espèces d'espaces publics

Dans leur texte introductif à cet atelier, Catherine Lauvergeat et Christine Désert esquissent l'idée qu'en France, le projet urbain a parfois conduit architectes et maîtrises d'ouvrage à pêcher par excès. Prescrivant et dessinant des aménagements censés résoudre tous les maux sans pour autant donner ni âme ni forme aux territoires projetés, ils auraient perdu l'idée même d'espace public en route. Alain Gignoux pointe quant à lui une forme de méprise qui conduit trop souvent à confondre « surfaces » et « espaces » publics, opposant ce faisant à la simple dimension foncière des premières la commodité et la forme attendue des seconds. Il ne suffit pas, selon lui, de

décréter qu'un espace sera « public » pour qu'il le devienne automatiquement, même équipé des plus beaux oripeaux exposés au Salon des maires. J'ai également cru saisir dans sa volonté de vous faire découvrir Hambourg une autre idée, celle des usages communs, qui transgressent là-bas constamment notre propre catégorisation qui reste essentiellement construite sur la domanialité, entre espaces publics et privés. Et comme plusieurs d'entre vous l'ont rappelé en préambule, l'espace public reste un levier, peut-être même « le » levier qui permet aux architectes-conseils d'échanger avec les élus sur la question du territoire comme bien commun. Il s'agirait dès lors de s'en servir avant tout comme d'une stratégie, d'une clé d'entrée pour amener la notion de projet, plutôt que de chercher à en figer trop tôt le dessin.

Réuni après deux jours de visites à Hambourg, notre atelier a d'abord pris ses distances avec les modèles artificiels ou stéréotypés d'espace public. Plusieurs d'entre vous ont ainsi rappelé qu'il faut souvent amener les élus à se résoudre à l'idée que tous les espaces publics ne sont pas aptes à devenir des rues animées. Ce qui n'empêche nullement de chercher à les rendre confortables, ni même à les « architecturer », tant en termes de mesure que de proportions... sans pour autant leur apposer un modèle éculé qui conduit trop souvent à les surdessiner et à les suréquiper.

À la notion d'espace public il convient bien entendu de continuer à associer celle d'infrastructure : puisqu'elles se superposent sur les plans d'urbanisme. Les espaces publics recouvrent aussi réseaux, fils et tuyaux, ils ne se résument pas seulement à des ambiances, des échelles ou des usages. Aussi convient-il d'opérer des allers et retours constants entre le *hardware* des réseaux, qui laissera *in fine* la trace la plus pérenne, et le *software* de l'équipement et du dessin de ces espaces sur lequel une forme de déprise pourrait parfois être suggérée. Les espaces publics (dans leur acception dessinée ou équipée) représentent des budgets et des temporalités bien plus serrés que les réseaux, or on aurait souvent tendance à raisonner à l'envers en imposant cette temporalité courte comme *modus operandi* pour faire la

ville. « J'ai retourné ma veste sur l'idée selon laquelle on dessine une ville à partir du “dessin” de l'espace public », disait l'un d'entre vous, tandis que vous vous accordiez quant à la distinction à opérer entre le dessein de l'espace public et son traitement, son *design* ou de ses plantations. En revanche, le lien entre le dessin des espaces publics et la qualité des déclinaisons typologiques (surtout pour l'architecture domestique) a ensuite été souligné pour évoquer une attention nécessaire, mais souvent manquante dans les produits des promoteurs, aux articulations des lieux entre eux, aux emboîtements des échelles et des seuils d'intimité.

Situations

Hambourg nous rappelle qu'il ne faut pas dissocier l'espace public des sites ou des géographies dans lesquels il s'implante puisque toute son élaboration repose sur l'emboîtement des échelles, des seuils, des proportions à conférer aux vides pour qu'ils articulent l'intime à l'étendue. Vous avez unanimement souligné que vos missions consistaient souvent à opposer une logique de site aux croquis fonctionnels et doctrinaires des bureaux d'études, afin d'en faire l'argument premier pour décliner des registres d'espaces publics en fonction des situations dans lesquelles ils prennent place. C'est sa situation en balcon sur son horizon portuaire qui fait office à Hambourg de *Grand place* faisait remarquer l'une d'entre vous. Mais tous les territoires n'ont pas l'évidence géographique du delta de l'Elbe, loin de là, et tous les ACE ne sont pas en mission dans des sites à forte identité paysagère. Dans les « territoires mous », il conviendrait dès lors de rabattre la question sur une lecture attentive et fine du proche, quitte à réinterroger certaines hypothèses de programmation et d'implantation.

ANRU

La continuité et l'emboîtement des espaces privés et publics arpentés ensemble à Hambourg bouscule (un peu) la doxa de l'aménagement français et (beaucoup) celle des opérations ANRU que vous avez observées et accompagnées durant ces

dix dernières années. La perméabilité des sols publics et privés dans la plupart des opérations visitées durant ce séminaire vous a conduits à pointer un certain nombre de paradoxes français. Paradoxes des résidentialisations, réussies ou non, où au nom de l'ouverture des quartiers sur la ville, on n'a de cesse d'en refermer, circonscrire, spécialiser, périmétrer, surdéterminer les espaces vides, d'autant plus vides qu'ils ont été ouverts du fait des démolitions. Paradoxe de ces démolitions mettant à mal des échelles de vides qui, parfois, fonctionnaient mieux auparavant. Paradoxe du nouveau dessin, fatalement esthétisant, de ces espaces vidés puis aussitôt redécoupés et répartis entre jardins paysagers interdits d'accès et « vrais » squares clôturés par de « vraies » grilles. Autant de contradictions qui sembleraient hélas signifier que, chez nous, pour ouvrir un quartier il faut surtout... le refermer.

Usages

Vous avez rappelé que dans les ANRU, la question de l'espace public a trop souvent été réduite à celle de la domanialité. Or, est-ce vraiment le sujet ? « Non, le vrai sujet, c'est le regard » a dit l'un d'entre vous. Savoir quel sol appartient à qui importe peu pour apprécier les opérations visitées à Hambourg, où l'usage paraît primer sur le statut de propriété des sols. Après avoir arpenté les rues et pénétré les beaux intérieurs d'îlots jardinés de Jarrestadt (Schumacher, 1920) où tous les vides sont mis en continuité et comme emboîtés depuis la rue jusqu'au seuil des portes... difficile de ne pas évoquer l'effet caserne procuré par « l'adressage » de chaque cage d'escalier dans les ANRU et la tristesse de leurs jardins en cœur d'îlot, « partagés » peut-être, mais fermés par des grilles. Vous avez souligné que dans le logement social français, les espaces extérieurs en pied d'immeubles sont immanquablement soustraits à l'usage commun sans pour autant être attribués à l'usage privatif des locataires des rez-de-chaussée (parce que les loyers seraient plus chers, que cela provoquerait des jalousies, des jets de projectiles, etc.) : afin de se prémunir de tout ce qui pourrait arriver, les bailleurs préféreraient d'emblée séparer les espaces et segmenter les pratiques, interdisant par là même toute éventualité de frottement social.

Déprise

Certains d'entre vous logent précisément leurs souvenirs d'enfance dans ces espaces extérieurs de grands ensembles dont, faut-il encore le rappeler, le non accomplissement du projet initial reste d'avantage à imputer aux changements de leurs morphologies sociales qu'aux défauts de leurs morphologies bâties. Il conviendrait donc de ne relâcher ni votre regard critique ni votre mission de conseil sur la programmation de ces ANRU et l'idéologie qu'elle sous-tend. Quel sens y a-t-il, disait l'un d'entre vous, à installer un terrain de football flambant neuf et grillagé là où depuis toujours, deux sweet-shirts redessinaient chaque jour des buts informels et fondaient par là même une appropriation ? Ne faut-il pas dénoncer cette pratique de l'aménagement de l'espace public qui ne fait que masquer, ou plutôt « compenser » un manque d'attention sociale aux populations ? Dès lors, le projet d'espace public n'est-il pas instrumentalisé ? Ne faudrait-il pas parfois, prôner, à l'inverse, une sorte de déprise salutaire ? Cette hypothèse de déprise interroge, par ricochet, une programmation et un mode de distribution des financements qui fonctionnent essentiellement selon des périmètres ; et dont les budgets - et donc les tracés - sont fixés bien trop en amont des projets eux-mêmes. Paradoxalement, remarquait quelqu'un, alors que les ANRU sont censées désenclaver les grands ensembles, leur processus même en conforte bien souvent le périmètre.

Échelles

Les architectes-conseils qui ne sont pas confrontés aux opérations ANRU dans leurs missions de conseil (il y en a !) ont ensuite rappelé que, malgré tout les défauts évoqués précédemment, les ANRU restent cependant des lieux où l'appareillage public, la présence de l'État, existent encore. Mais *quid* de la petite échelle des PLUI ? Des petites communes de moins de 10 000 habitants ? Où toute hypothèse d'aménagement de l'espace public souligne la carence et de financement public et de maîtrise d'œuvre compétente ? Outre les moyens, nous avons aussi évoqué les échelles d'intervention. Évidemment, les îlots visités à Hambourg, qu'il s'agisse de ceux de Barmbek ou de

HafenCity dont chacun représente *a minima* une centaine de logements, sont difficilement comparables avec les situations auxquelles vous êtes confrontés lors de vos missions. Dans les petites communes, l'enjeu résiderait précisément dans le fait de réussir à travailler « avec » la petite dimension. Comment trouver des formes urbaines, des échelles en mesure d'accueillir des petits investissements ? Comment fabriquer ou accompagner la production de ces petits projets ? Inversement, dans les bourgs et les villages-rues, lorsque les parcelles sont trop petites, comment revenir sur l'idée que la rue et son alignement n'en sont pas forcément la pièce maîtresse ? Ne faut-il pas oser en interrompre la continuité pour desservir des parcelles, les ouvrir dans leur profondeur, loger des stationnements, recevoir des usages, des échelles et des modes de vie contemporains ? Ne pas craindre de générer un peu de vide dans leurs vieux centres pour adapter ces villages à la vie d'aujourd'hui ?

Normalisation

Vous avez aussi rappelé et remarqué qu'une logique de produit normalisé s'applique aujourd'hui à l'espace public puisque le système chaussée-trottoir est devenu une forme de « voirie automatique », uniformément calibrée et partout appliquée, indifférente aux lieux et aux situations, en France métropolitaine, dans les DOM ou dans les TOM... Or, vous architectes-conseils, êtes le plus souvent confrontés à des textures urbaines discontinues, pour lesquelles vous voudriez pouvoir conseiller de décliner des registres différenciés d'espaces publics, mieux adaptés à chacune de ces situations. D'autant que dans la plupart des situations, dans les territoires ruraux notamment où le vide prévaut, c'est le rapport du bâtiment à son sol, son implantation, qui fabrique le paysage commun, bien plus que les rubans d'asphalte et leurs bordurettes en béton.

Tempo

L'un d'entre vous a ensuite abordé la dimension temporelle des projets d'espaces publics en donnant l'exemple d'une ville en situation d'extension urbaine sur des territoires en reconversion

(donc déjà viabilisés et structurés de rues) mais où l'absence de pression foncière ajourne les projets *sine die*. Comment penser l'usage de ces espaces préexistants y compris sur un temps limité, avant leur transformation, comment donner forme à l'attente d'un projet qui ne viendra pas tout de suite ?

Conditions

Nous avons terminé notre discussion par les questions de méthodes et de conditions de projets. Vous avez déploré des plans d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) trop souvent réalisés sur des supports type du type *Google Earth*, déconnectés des sites et de leurs enjeux spécifiques et résumés à de trop simples schémas avec flèches ou patatoïdes. Que faire dès lors de ou pour ces documents réglementaires ? Votre mission de conseil n'est-elle pas aussi d'aider l'État et les collectivités à interroger et réévaluer leurs outils pour leur donner du corps et du contenu tout en les contextualisant au plus près ? Vous avez enfin exprimé vos vives inquiétudes sur le suivi des PLUI, sur la capacité des communes ou des intercommunalités à se doter des compétences *ad hoc* pour porter, suivre et instruire les projets. Vous avez tenu à souligner la nécessité de mettre en place de nouveaux services - des départements d'urbanisme ? - à l'échelle des intercommunalités. Mais quelles autres compétences mobiliser mises à part celles qui auront logiquement migré depuis les DDT ?

Pour finir, vous avez déploré un discours d'État très ambigu : tout en commandant de multiples rapports qui lui conseillent unanimement de mettre les moyens pour s'assurer de bonnes maîtrises d'ouvrage locales, l'administration centrale paraît préférer, hélas, soutenir les géomètres plutôt que les architectes pour concevoir les permis d'aménagement.



↑ Une simplicité décontractée, pratique et pas chère.



↑ L'architecture de la ville, Jungfernstieg : la place de l'hôtel de ville, ouverte latéralement sur le canal, reliée par des arcades (Alsterarkaden) au front bâti qui fait face au lac (Binnenalster). Le quai déploie des emmarchements très appréciés, en pente douce, dans une magistrale simplicité.

↓ Trottoirs partagés.





↑ Façade « publique » d'immeubles au rez-de-chaussée surélevé, calés à l'alignement sur l'emprise publique d'une seule et même rue partagée : piétons, vélos, stationnement... Compact et efficace (arbres en devenir)

→ Même configuration avec en plus jardin privé des immeubles : moins compact et bonus d'agrément.





